

# Procès-verbal du C.A. du Jeudi 26 Août 2021 à 19 H

## Salle Adeps à Jambes

**Présidente ff** : Reterre Dominique

**Administrateurs** : P. Schmets, D. Van Bever, A.M. Habets , Davaux E.,  
Vandenbemden F ( représenté)

**Invités permanents** : Carlier P – Gruselin R – Achten P

**Responsable cellule** : Valentin B,

**Excusés** : Didembourg C – Loppe M – Brozak D – Lycoops T- Biron T.

**Absent** : Hourlay M.

Présentation de l'appel à candidature pour le remplacement de M. Cloes.

Après discussion, il est décidé de scinder cet appel en 2 parties bien séparées : un responsable de la formation des cadres (ingénierie) et un responsable de l'organisation pédagogique

Après modification du texte, cet appel à candidature sera mis sur le site : réception des candidatures clôturée au 15 octobre 2021.

## Ratification des cellules ( Art 120 du ROI)

**Cellule arbitrage** : accord sur la composition présentée par C. Didembourg.

**Cellule technique** : accord sur la composition présentée par D. Brozak

**Cellule Communication** : accord sur la composition présentée par B. Valentin . T Biron étant désigné comme le représentant du CA au sein de cette cellule

**Cellule Rencontres** : la composition remise par M. Loppe doit être revue et complétée au niveau du Beach, du loisir et du volley assis et des jeunes. A.M Habets étant désignée comme le représentant du CA au sein de cette cellule.

## Application des indemnités de formation.

Réouverture des débats à ce sujet. Un élément revient dans les discussions : suite au refus de vote des modifications de statut présentées lors de la dernière AG, il n'est pas possible d'appliquer les indemnités de formation actuellement. Un nouvel avis juridique demandé récemment par T. Biron le confirme.

Il est décidé qu'au départ du texte présenté à l'AG et des amendements reçus, un avis juridique sera demandé afin de présenter une nouvelle proposition à l'AG d'avril 2022 en tenant compte de la philosophie suivante : « le texte présenté doit être supplétif par rapport à la loi ».

## Rapport du CA de V.B.

La proposition faite par notre CA pour la composition des séries a été bien reçue et qui plus est, défendue par les administrateurs de l'autre aile.

Sur base de ces éléments, le responsable de la CNR doit revoir sa copie et présenter un nouveau projet pour le 6 septembre afin qu'il soit avalisé par le CA de VB.

Certains administrateurs regrettent que notre responsable de cellule n'ait pas défendu plus ardemment nos propositions au sein de la CNR.

Au sujet de la structure de la CNR présentée par le nouveau président, sa proposition, de faire des sous-commissions a été refusée ; le choix de faire des groupes de travail avec possibilité de faire appel à des spécialistes a été retenu. La demande de la parité a été réitérée et acceptée avec un élargissement de la cellule à 6 membres dans le futur.

La plate-forme traitant les transferts n'est toujours pas accessible à ce jour.

Une demande pour la suppression du joker médical en ligue est en cours.

La rencontre prévue avec G. Juwet est postposée dans l'attente de la désignation du nouveau président de la FVWB.

## Rapport de la rencontre avec la Ministre.

D. Reterre donne quelques précisions sur la tenue de cette rencontre.

- ✚ Demande de précisions concernant la demande du Panathlon pour la récupération de matériel en faveur des clubs sinistrés. P. Achten demande que cela soit diffusé au niveau de la FVWB bien que certaines actions d'aide se soient déjà mises en place dans sa province.
- ✚ La version utilisée pour Volley Spike est toujours la version 95. P. Schmet va se renseigner auprès de VB pour savoir si une intervention financière est toujours prévue à leur niveau avant de se positionner pour fixer le coût de ce service à nos clubs.

- ✚ Protocole Covid. Peu d'informations nouvelles à ce sujet : c'est toujours le dernier protocole qui est d'application. Attendre les nouvelles directives.

Après le départ du responsable de cellule ( B Valentin ) et P. Achten poursuite de la 2<sup>ème</sup> partie du C.A.

- ✚ Ratification du nouveau montant de l'index kilométrique pour les déplacements fixé à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 0.37 € .

Résultat du vote : 5 OUI 1 Abstention
---------------------------------------

- ✚ Vu que les demandes de double affiliation doivent rentrer pour le 15 septembre et qu'aucun CA n'est prévu avant cette date, il sera demandé aux administrateurs de valider ces demandes par mail et ce après avoir été analysées par le D.T.
- ✚ Approbation du PV du 19 juillet : adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
- ✚ Accord du CA pour donner procuration au trésorier pour la signature des documents pour l'obtention des subsides « Fond Ecureuil ».
- ✚ Candidatures pour le poste de président : à ce jour, aucune candidature reçue.

Si en date du 31 août, la situation est toujours la même, le CA décide de prolonger le fonctionnement actuel jusqu'à la prochaine AG de décembre.

Prochain CA : le Mercredi 29 septembre 2021 à 19 H

La Secrétaire

A.M HABETS